



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

17 avril 2017

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Raymond Tremblay:

- M. Tremblay demande au conseil s'il y a des conduites d'eau potable en plomb sur le territoire de la Ville.

Réponse

- Le directeur général répond qu'il ne possède pas la réponse à la question à ce moment-ci.

Monsieur Raymond Tremblay:

- M. Tremblay questionne le conseil si la codigestion des matières organiques est faite sans odeur.

Réponse

- Le maire répond que Tembec effectue déjà de la codigestion et que cela ne crée pas de problématique d'odeur. Dans l'éventualité que le projet conjoint avec la ville de Matane se réalise, nous devons prendre les moyens pour éviter des problématiques d'odeurs.